

Lieu : Pin-Balma (31)

Maître d'ouvrage :

Commune de Pin-Balma

Maître d'œuvre :

Architectures Stéphane DELIGNY

Bureau d'études BETEREM

Montant des travaux : 460 000 € H.T

Surface : 330 m²

ATELIER MUNICIPAL

Pin-Balma

2010-2011

L'atelier municipal de Pin-Balma regroupe sur un même site atelier, garage, espace de stockage et locaux du personnel avec une forme compacte, une adaptation suivant la pente naturelle et un déboisement minimum.



Vue de l'entrée avec façade latérale en acier Corten

Particularités

- Intégration paysagère
- Sobriété
- Choix sur remise de prestations

Démarche de la maîtrise d'ouvrage

Les différents stockages, le matériel et les véhicules étaient répartis dans divers bâtiments à titre provisoire. Afin d'être conforme avec les normes et la réglementation en vigueur, le projet d'un atelier municipal voit le jour. Il regroupe sur un même site les différentes activités tout en assurant des conditions de travail qualitatives et la sécurité du matériel.

En 2008, les élus font appel au CAUE pour une étude préalable.

En 2010, la commune opte pour une procédure adaptée avec remise de prestations.

Implantation & conception

Le site retenu est un détachement d’une parcelle communale, légèrement en pente et totalement boisée, située à côté des équipements sportifs et du projet programmé de parc naturel urbain.

L’atelier s’implante sur un terrain de 4 575 m2. Son impact a été limité avec une forme compacte, une adaptation suivant la pente naturelle et un déboisement minimum. Le bâtiment regroupe l’atelier, les locaux du personnel, un garage et des espaces de stockage. Le stationnement et les aires extérieures de stockage ont été positionnées à l’ouest.



Plan de situation



Façades en bardage bois



Façade en acier Corten



Intérieur des ateliers



Perspective du projet

Approche environnementale

Des principes bioclimatiques sont appliqués dans le projet. Le bâtiment est compact et orienté nord-sud.

Des objectifs de développement durable articulent ce projet d’atelier municipal :

- relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat,
- choix de procédés et produits de construction à faible impact sur l’environnement,
- chantier à faible nuisance,
- gestion de l’énergie : isolation, réduction des charges de fonctionnement, prise en compte du coût global (coût d’investissement et d’exploitation),
- gestion de l’eau : systèmes économeurs, récupération des eaux de pluie, traitement des eaux usées,
- réduction de la quantité des déchets produits par l’activité de la construction,
- rationalisation de l’entretien et de la maintenance en s’assurant que le nettoyage pourra se faire avec des quantités raisonnables de produits et sans nuisance pour la santé et l’environnement.



Procédés constructifs

Une structure métallique est mise en œuvre, associée à un bardage bois sur la façade principale et à de l'acier Corten sur les trois autres façades.

Des puits de lumière et de larges baies derrière le bardage bois permettent un éclairage naturel et optimal de la partie atelier.

La couverture est en bac acier sur ossature métallique, avec isolation et membrane PVC.

Les eaux de pluie s'écoulent sur la toiture et continuent leur descente le long de la façade principale en acier Corten, accentuant la patine du matériau. Elles sont récupérées en pied de façade pour être déversées dans un bassin de rétention.



Bardage bois vu de l'intérieur

Façade principale en bardage bois

